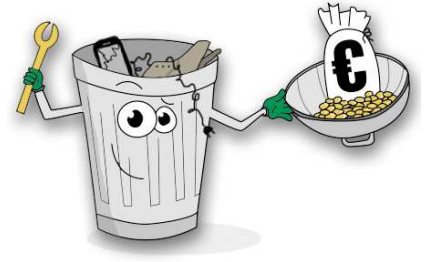




Les Amis
de la Terre



KIT D'INFORMATIONS

Opération Foyers témoins, avril – novembre 2014

Une panne arrive n'importe quand et rarement au bon moment... pour autant, avant de se précipiter dans un magasin pour acheter un produit neuf pour le remplacer, quelques gestes simples pourront vous permettre de réduire votre impact environnemental et peut-être d'économiser quelques euros.

Un Français achète chaque année plus de 8 appareils électriques et électroniques¹, plus de 5 paires de chaussures² et de nombreux objets en tout genre. Ces objets s'usent, se cassent et finissent souvent au placard ou dans un tiroir. Quand leur remplaçant défaille à son tour, les premiers finissent au mieux dans un bac de tri pour être recyclés ou pire dans une poubelle pour être enterrés ou brûlés.

Pour chacun de ces objets stockés ou quand la panne vient d'arriver, nous vous proposons quelques idées pour allonger leur durée de vie, et si le renouvellement est inévitable, pour s'équiper plus durablement. Les 10 gestes proposés peuvent bien évidemment être complémentaires !

Les gestes phares

Geste n°1 : trouver une adresse de réparateur, une idée pour donner une 2^e vie à votre bien

Si 63 % des personnes dont le bien est tombé en panne ont l'intention de le faire réparer, seuls 44 % le font effectivement. Cette perte s'explique en partie par la difficulté à trouver un réparateur. Depuis quelques années, des structures développent des annuaires pour aider les citoyens à trouver des adresses près de chez eux, renseignez-vous auprès de votre commune ou regardez sur le site www.produitspourlavie.org, vous y trouverez des adresses et des conseils pratiques.

Pensez aussi à demander à votre entourage leurs tuyaux, le bouche-à-oreille est un bon moyen de trouver la personne idéale pour remettre en état votre appareil !

Geste n°2 : éviter la panne en entretenant bien vos appareils pour allonger leur durée de vie

Une batterie défailante est une des premières raisons pour changer de téléphone ou d'ordinateur, mais avant d'en arriver là, pensez à avoir un bon usage de votre batterie et de votre chargeur. Si une batterie au Nickel doit être complètement chargée puis déchargée pour prolonger sa durée de vie, c'est l'inverse pour une batterie au Lithium qu'il faut éviter au maximum de décharger complètement³. Branché, votre chargeur consomme de l'énergie et s'use, pour le préserver et limiter votre consommation d'énergie, débranchez-le !

Pour vos appareils électroménagers, rappelez-vous qu'une cafetière se détartre (notamment avec des produits naturels comme le vinaigre ou le bicarbonate), le filtre d'un lave-vaisselle se nettoie, etc. Trouvez tous les conseils de professionnels [ici](#)⁴.

Geste n°3 : faire établir des devis et les comparer

Trop cher de réparer ? Et si ce n'était qu'une idée reçue ? Pour le savoir demandez un devis, peut être que la panne ne coûte que quelques euros. Si vous trouvez le prix trop élevé, pensez à demander plusieurs devis et comparez-les. Si c'est toujours trop élevé, passez aux gestes n°4 et n°5 !

Geste n°4 : participer à un atelier d'autoréparation pour devenir apprenti réparateur

¹ ADEME, *Equipements électriques et électroniques, rapport annuel 2012*, p. 24.

² ECO TLC, *État de l'art du tri, du recyclage et de la valorisation des chaussures à destination des ménages*, 2012, p. 8.

³ Pour savoir si vous possédez une batterie au Lithium ou au Nickel, consultez la notice de votre appareil ou trouvez cette information directement sur votre batterie.

⁴ <http://www.choixresponsable.com/flipbook/Gifam/>

Démonter un objet vous tente mais vous avez peur de ne pas savoir le remonter ou vous n'avez tout simplement pas les outils ? Apprenez avec un professionnel ou un passionné de bricolage qui vous expliquera comment réparer en toute sécurité ! Atelier d'autoréparation⁵, Repair cafés⁶ et autres initiatives se multiplient, prenez le temps de regarder sur leur site Internet s'il y en a à côté de chez vous et consultez l'agenda de www.produitspouirlavie.org

Geste n°5 : apprendre à réparer sur les sites en ligne d'autoréparation et donner vos conseils et astuces

Vous êtes plutôt bricoleur mais un appareil vous résiste ? Consultez les forums⁷ des sites d'autoréparation et si vous ne trouvez pas la solution en ligne, posez vos questions. Pensez en retour à regarder les questions en attente de réponse, peut-être que vous avez la solution !

Geste n°6 : troquer, acheter un bien de seconde main

Achetez un produit de seconde main dans une recyclerie, lors d'une brocante ou d'un vide grenier ou encore sur les sites de ventes en ligne de particulier à particulier⁸. Trouvez votre bonheur ou donnez lors d'une gratifieria⁹ ou sur un site de don en ligne¹⁰... Enfin, troquez lors d'un troc événementiel, sur un réseau de troc en ligne¹¹.

Geste n°7 : repérer et éviter les produits qui vont devenir rapidement obsolètes

Des produits sont vendus avec une durée de vie limitée, c'est notamment le cas des ordinateurs, smartphones ou tablettes qui utilisent des supports ou systèmes d'exploitations qui, passés quelques années ne peuvent plus être mis à jour, rendant l'utilisation du produit difficile (applications obsolètes ou ordinateurs exposés aux virus). Pour contourner cette stratégie qui vise à nous inciter à acheter des produits dernier cri, privilégiez les logiciels libres¹².

Geste n°8 : acheter des produits robustes et durables

Un bien cher peut être signe de qualité mais pas toujours. Pour acheter des biens robustes et réparables, renseignez-vous avant d'aller en magasin sur la fiabilité des produits et marques en consultant les enquêtes des associations de consommateurs¹³ ou les avis des Internautes.

Pour être sûr d'acheter un bien robuste sans se ruiner, rendez-vous dans une structure qui remet en état les appareils de seconde main, comme Emmaüs. Ces structures privilégient, en effet, la réparation de marques réputées pour leur robustesse et proposent souvent des produits d'occasion avec une garantie.

Geste n°9 : participer aux initiatives citoyennes de partage des biens ou de savoirs, tout en veillant à consommer moins

Emprunter une perceuse à son voisin de façon informelle, et aller plus loin en participant à des sites de partage comme La machine de mon voisin¹⁴. Ou encore participer à un SEL (Système d'échanges locaux) ou à une accorderie¹⁵, pour faire réparer votre objet en échange d'un service que vous êtes capable de rendre, en toute convivialité !

Geste n°10 : vérifier que le produit est réparable et opter pour les produits avec des pièces détachées disponibles dans la durée

Bientôt la durée ou la date de disponibilité sera affichée sur les produits, mais en attendant, les vendeurs ont l'obligation de vous donner oralement cette information. Profitez-en pour vous renseigner sur le prix des pièces détachées car certaines marques les vendent à un prix exorbitant pour décourager le geste de réparation.

Pour devenir foyers témoins ou suivre leurs expériences, rendez-vous sur www.produitspouirlavie.org

⁵ Pour les vélos, regardez sur le réseau de l'Heureux cyclage, ou encore sur Free cycle.

⁶ Tout savoir sur les Repair cafés.

⁷ Quelques forums en ligne qui peuvent vous aider : Comment reparer.com, Savoir tout faire, Tout électroménager.

⁸ Les plus connus sont ebay ou Le bon coin.

⁹ Une foire gratuite, un marché gratuit.

¹⁰ Parmi lesquels : Recupe, Donnons ou Co-recyclage.

¹¹ Par exemple : My recyle stuff.

¹² Pour vous informer : Coagui ou Le logiciel libre.

¹³ L'UFC Que Choisir réalise chaque année des tests de fiabilité, 60 millions de consommateurs propose des guides achat etc.

¹⁴ La machine de mon voisin.

¹⁵ Une Accorderie développe, par l'échange de services et la coopération, les conditions d'une amélioration réelle, et au quotidien, de la qualité de vie de tous ses membres, les Accordeurs. Une Accorderie œuvre dans le monde de l'économie sociale et solidaire, en proposant un système économique alternatif reposant sur la création d'une nouvelle forme de richesse.

L'opération en quelques chiffres

- 10 gestes phares et plus selon vos idées
- Entre 10 et 15 foyers témoins suivis
- 5 vidéos réalisées et des articles à découvrir sur www.produitspouirlavie.org

Et en dates

- 1^{er} au 7 avril : Lancement de l'opération lors de la semaine du développement durable
- 6 mois pour mettre en pratique ces quelques gestes au quotidien et témoigner de vos difficultés, bonnes surprises et conseils
- Novembre : restitution des résultats de l'opération foyer témoins lors de la semaine européenne de réduction des déchets.

Contact : Camille Lecomte Chargée de campagne Modes de production et de consommation responsables - 09 72 43 92 57 - camille.lecomte@amisdela terre.org